



Communication du Maire sur les orientations budgétaires 2014 (Ville et département).

12/11/2013

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, c'est la dernière fois de cette mandature que nous débattons des orientations budgétaires de notre collectivité. Si cette discussion se tient en novembre et non en octobre, comme nous en avons pris l'habitude, c'est parce nous ne disposons alors que de données incomplètes sur nos recettes, ce qui aurait donné un tour aléatoire à nos prévisions et à nos propositions. Loin de cette incertitude, nous pouvons aujourd'hui compter sur les éléments objectifs indispensables à notre réflexion. C'est donc en toute connaissance de cause et en toute responsabilité que nous pouvons envisager de conduire à leur terme les grands engagements que nous avons pris devant les Parisiens en 2008. Malgré la crise et la diminution sensible des recettes qu'elle a occasionnée, notre gestion efficace nous permet en effet de conserver de vraies marges de manœuvre, au service d'une politique volontaire aussi bien en termes de dynamisme urbain, économique et écologique qu'en termes de cohésion sociale.

Les variations observées sur nos recettes valident entièrement la prudence et la mesure qu'observe notre collectivité, que saluent toutes les agences de notation, et dont nous donne acte la Chambre Régionale des Comptes. L'année 2013 a vu en effet les revenus liés aux transactions immobilières chuter de 22%. Quant aux prévisions pour 2014, elles font état d'une baisse d'environ 200 millions des ressources issues de la CVAE. Dans ces conditions, nous devons au sérieux de notre gestion de pouvoir boucler un budget sincère et ambitieux sans augmenter les impôts ni creuser dangereusement la dette.

Alors que tant de collectivités jouent sur les deux variables de la fiscalité et de l'endettement pour se donner de l'oxygène face à la crise, Paris s'en tient à une discipline exigeante en matière de dépenses, tout en garantissant la stabilité des impôts locaux. Cet équilibre se perpétuera tout au long de l'année 2014. Les Parisiens pourront ainsi continuer à bénéficier de la fiscalité la plus avantageuse de toutes les grandes villes françaises, et Paris pourra continuer à n'emprunter qu'aux taux les plus favorables. C'est donc en économisant que notre ville se donnera les moyens de protéger chacun et d'entreprendre au service de tous.

A rebours des politiques d'austérité, ces économies s'inscrivent depuis 2001 dans un vaste mouvement de réforme de l'administration. Si l'efficacité du service public progresse dans un contexte où ses ressources se réduisent, c'est en effet parce que la diminution de la part des charges de fonctionnement libère des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins des Parisiens. C'est ainsi qu'en treize ans les crédits de la communication ont été divisés par deux et les crédits de l'événementiel par trois, dans le cadre d'un effort qui a touché tous les secteurs non indispensables au quotidien des Parisiens.

Ce mouvement s'est accéléré à partir de 2008, puisque les 45 millions épargnés annuellement grâce à la création de la direction des achats et la réduction de 10% du parc automobile ont entre autres permis de faire diminuer les frais de fonctionnement courant d'un cinquième. Nous poursuivrons dans cette direction l'année prochaine en économisant plus de 50 millions d'euros supplémentaires sur des postes aussi divers que la communication, l'éclairage public, l'immobilier et la téléphonie.

Les agents, qui prennent leur part de cette réforme, verront dans le même temps leur pouvoir d'achat se renforcer, leurs conditions de travail s'améliorer et leur carrière s'accélérer. Ils continueront donc à être partie prenante des progrès qui permettront à notre collectivité de surmonter la crise.

Ces progrès passeront également par le maintien d'un très haut niveau d'investissement, puisque 1 milliard 400 millions d'euros seront injectés dans l'économie parisienne pour construire des logements, créer des équipements, entretenir notre patrimoine et développer les transports. Loin de toute stagnation et de tout déclin, notre ville poursuivra ainsi son développement à un rythme deux fois supérieur à celui des années 90. Avec 18 milliards d'euros consacrés au renouveau et au mouvement de Paris depuis 2001, nous aurons ainsi tenu tous nos grands engagements.

Le début de l'extension du tramway jusqu'à la porte d'Asnières et le prolongement de la ligne 14 jusqu'à la mairie de Saint-Ouen répondront au besoin de mobilité des Parisiens. Le déploiement de 700 nouvelles bornes de recharge électrique, la rénovation énergétique de 4.500 logements sociaux, et le déploiement de la nouvelle charte de logistique urbaine manifesteront l'avancée d'une transition écologique engagée dès le début de notre première mandature.

La révolution entreprise en matière d'accueil de la petite enfance se poursuivra avec l'ouverture de 1100 nouvelles places de crèche, qui fera progresser un taux d'accueil devenu en une décennie le plus élevé des départements français, après avoir été l'un des plus bas pendant plus de trente ans. Dans le même esprit, ce sont deux écoles et deux collèges qui ouvriront leurs portes pour accompagner l'essor démographique d'une ville où les enfants ont à nouveau toute leur place.

Parallèlement, la mise en service de quatre bibliothèques, d'une médiathèque et de trois conservatoires supplémentaires viendra densifier le réseau culturel de proximité patiemment tissé depuis 13 ans, pendant que deux nouvelles piscines complèteront une offre sportive mieux équilibrée et plus diversifiée. C'est donc dans un environnement favorisant partout l'accès au savoir, à la culture et aux loisirs que nous continuerons à développer conjointement la recherche et l'innovation, pour entretenir et pérenniser le dynamisme de Paris.

Ce dynamisme n'ayant de sens que s'il sert la cohésion de la société parisienne, nous persisterons, malgré la crise, à tout entreprendre pour protéger les Parisiens. Avec un effort social de 2 milliards 200 millions, soit une augmentation de 120% en 13 ans, Paris continuera à faire le choix déterminé de la solidarité face à une crise qui tend à isoler les citoyens et à les opposer les uns aux autres. La politique d'insertion, d'aide à l'emploi, mais également de soutien au pouvoir d'achat des plus vulnérables se verra renforcée.

La mise en place d'un bouclier social permettra, en contenant toute hausse de loyer dans le parc municipal, en baissant les tarifs municipaux et en neutralisant les effets collatéraux de la réforme fiscale nationale, de soutenir les Parisiens dans leur vie quotidienne. Dans le même temps, nous resterons entièrement mobilisés dans la défense de la diversité sociale de Paris, en finançant plus de 7.000 logements sociaux supplémentaires. En intégrant les 407 millions que nous lui consacrerons en 2014, ce pilier de notre politique progressiste aura mobilisé presque 5 milliards depuis 2001.

En dépit des difficultés qui subsistent, cet effort n'a pas été vain, puisqu'il a permis à Paris d'accueillir les 118.000 habitants supplémentaires de la décennie 2000 et d'atteindre, six ans avant l'échéance, la part de logements sociaux prévue par la loi. Il s'accompagne de progrès substantiels en matière d'hébergement, où Paris présente un taux d'accueil deux fois plus élevé que dans le reste de l'Île de France. Cette question de l'accueil et de l'accompagnement des plus vulnérables est une des dimensions de la solidarité qui lie Paris à son environnement géographique.

En participant à hauteur de 360 millions aux différents mécanismes de redistribution territoriale, nous associons pleinement nos voisins à la croissance de la capitale, offrant ainsi les meilleures conditions à l'émergence de la métropole. C'est dans cette ville toujours plus diverse, ouverte et solidaire que nous assumons de faire de la sécurité un élément clé de la cohésion. Nous conforterons pour cela les effectifs de la DPP, comme nous maintiendrons notre forte contribution au budget spécial de la préfecture de police.

C'est en pleine cohérence avec ce que nous avons entrepris depuis 2001 que dans un contexte général d'économies, nous sanctuariserons donc les missions de sécurité et de prévention. Mes chers collègues, le budget de l'année 2014 s'inscrit dans la dynamique démocratique engagée en 2001 et confortée en 2008. Porteur à la fois de progrès social, de vitalité économique, de renouvellement urbain et d'avancées culturelles, il nous permettra de tenir, malgré la pression de la crise et la baisse de nos recettes, tous les grands engagements de notre mandature. Dans le même temps, il garantira aux équipes à venir les marges de manœuvre nécessaires à la conduite de nouvelles conquêtes. Cet équilibre doit beaucoup à la clairvoyance et à la compétence de Bernard Gaudillère, mais également à la solidarité sans faille de l'exécutif et au courage de chacun de mes adjoints. En les remerciant des efforts consentis, je forme le vœu que ce dernier débat d'orientation budgétaire de la mandature nous permette de dégager efficacement, dans la continuité de tout ce que nous avons entrepris, les grands axes du progrès de Paris pour 2014.